FFR
LIGUE RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE

# BUREAU DE LA LIGUE DES HAUTS-DE-FRANCE DE RUGBY

## Mardi 12 août 2025

## Procès-verbal

Lieu : Siège social, Villeneuve d'Ascq.
Heure : 19h

**Membres présents :** ABRAHAM Thomas, BARTHOLOMEUS Christian, CODRON Claude, DIERS Mélissa-Andrea, DRIEUX Marie, DUBAR Bertrand, FINET Jean-Pierre, GRADEL Olivier, ROBIN Sandrine, VIZIER Christian.
**Membres excusés** : /
**Membres absents :** CADOUT Gérard, CARREZ Sébastien.
**Invités :** HABERSTICH Perrine, LEBEGUE Martin.

*La réunion est ouverte à 18h35 par le Président.*

Ordre du jour :

- Règlement financier
- Règlement sportif
- Questions diverses

### *I) Règlement financier*

Le projet de règlement a été transmis au Bureau.

Les différentes modifications vont être présentées et votées.

- Facturation de la formation des arbitres (ACF) : 200€ par stagiaire, ce qui est aligné avec la formation fédérale des éducateurs.

  Pas de vote contre, pas d'abstention. Cette modification est approuvée par le Bureau.
- Modification de l'indemnité kilométrique de 0,45€/km à 0,39€/km.

  Jean-Pierre indique que l'IK fixée par la FFR à 0,45€ ne nous oblige en rien. L'augmentation de l'IK était due il y a quelques années à l'augmentation du prix du

carburant, qui n'est plus d'actualité. Ces éléments deviennent des compléments de salaire pour les officiels de match et non plus des coûts réels. Il rappelle que ce sont les clubs qui payent ces sommes.

Martin Lebègue répond que cette modification est proposée sans aucune concertation, sans sollicitation des clubs et sans que personne n'ait demandé à revoir cette indemnité kilométrique. Le budget a déjà été voté. Cette modification est dangereuse et pourrait amener certains officiels de match à arrêter leur participation. Martin déclare engager sa démission et celle de son Bureau si cette proposition était acceptée.

Olivier indique que cette discussion arrive trop tard que le budget a déjà été validé, et que l'on ne peut pas revenir dessus. Cette modification inutile vient tendre encore davantage les relations entre les membres du Bureau. Christian B., Sandrine et Christian V. affirment partager l'opinion d'Olivier.

Cette résolution est mise aux voix.

1 vote pour 0,39€/km

7 votes pour 0,45€/km

2 abstentions.

La modification n'est pas adoptée et l'IK reste à 0,45€/km.

- Proposition de facturer les cartons jaunes à hauteur de 5€ par carton : il s'agit d'un montant symbolique pour endiguer les violences et les incivilités.

  Cette résolution est mise aux voix.

  9 votes pour.

  0 vote contre.

  1 abstention.

  Le carton jaune sera facturée 5€ dès la saison 2025/2026.

- Proposition de sanctionner le forfait dans le cadre du rugby à 7, si le forfait est déclaré dans les 15 jours précédant le match.

  Cette résolution est mise aux voix.

  9 votes pour.

  0 vote contre.

  1 abstention.

  La résolution est adoptée.

- Inclusion dans le règlement financier des mesures d'abandon de frais pour les élus et les officiels de match, comme voté en Comité directeur.

### *II) Règlement sportif*

Les seniors masculins seront composés d'une régionale 1 à 8 clubs, avec 1 descente et 1 barrage d'accession. Elle comptera une réserve à XV. La régionale 2 sera à la même image avec une réserve à XII.

Concernant les 2 niveaux inférieurs, nous attendons un retour de la demande de dérogation faite à la FFR, afin de savoir si nous aurons une promotion régionale 2 et une régionale 3, ou une régionale 3 et une promotion régionale 3.

Le niveau le plus bas a déjà 9 inscriptions de clubs confirmés. Les modalités de la réserve ne sont pas encore fixées.

Au niveau des compétitions jeunes, le resserrement de l'élite va certainement provoquer beaucoup de changements pour les clubs des Hauts-de-France (à terme relégation de 26 équipes dans les poules régionales). En fonction du nombre d'équipes inscrites, il y aura une adaptation de la R3 (nombre de joueurs notamment).

La Ligue portera cette saison à nouveau la Fédérale 2 féminine.

Ce règlement présente également les modifications prévues par la charte de l'arbitrage : date d'affiliation au 01/11, non-prise en compte des ACF de moins de 17 ans, modalités de calcul du nombre de matchs à arbitrer.

Bertrand revient sur l'absence des clubs aux différents championnats de France. Cela engendre un problème d'image pour notre région ainsi qu'un problème d'équité dans les compétitions. Un sondage va être diffusé sur le whatsapp pour regrouper les avis de tous.

### *III) Questions diverses*

- La réunion de rentrée sera organisée à Albert le samedi 30 août. A l'ordre du jour : présentation du règlement financier, présentation du règlement sportif, intervention de Martin Lebègue, discussion ouverte sur les violences et les incivilités. Mélissa indique qu'elle interviendra pour les compétitions féminines en même temps que Bertrand.
- Bertrand souhaite proposer la présidence de la commission des épreuves seniors à Thierry Maes. Tout le monde approuve cette idée.

*L'ordre du jour étant ainsi épuisé, la séance est levée à 20h24.*

*Pour faire valoir ce que de droit,*

Olivier Gradel,
Secrétaire général

